



« Regardez la vie que je commence et non celle que je finis »

Nous avons la douleur de vous faire part du décès du

Madame Odette DEPOIX
née CALIN

survenu à Beuvry le 01 Février 2023 à l'âge de 89 ans

La cérémonie civile aura lieu

Mardi 07 Février 2023 à 15 heures au cimetière Ancien de Vendin les Béthune.

Réunion au cimetière à 14H45

La salutation du corps tiendra lieu de condoléances.

Qu'elle repose en paix

de la part de :

Patrick RABELLE

Jean-Louis et Nicole CALIN et leurs familles

Philippe et Christine DROUET et leurs familles

Marc et Marie-Thérèse DEPOIX et leurs familles

Nicole LEBRUN et Dominique TRIBOUT †

Mickael ADELAERE et Gilles GOHIER

son fils adoptif

son frère, sa belle-soeur

ses neveux et nièces

ses auxiliaires de vie

*Dans l'attente des funérailles, Madame Odette DEPOIX repose au Salon Funéraire
des Pompes-Funèbres CRESPEL 156 Rue Saint-Pry à Béthune*

Les salons sont ouverts de 9 heures à 18H30.

Vos condoléances sur www.pompesfunebres-crespel.com

B. A. T
C.D. pour

DÉPARTEMENT : 1612

CERTIFICAT DE DÉCÈS conforme à l'arrêté du 17 juillet 2017

VOLET ADMINISTRATIF À remplir par le médecin ayant constaté le décès

Je soussigné(e) M. BENARDON Carole
(Nom lisible en majuscules)
docteur en médecine, certifie que le décès de la personne désignée ci-dessous, est réel et constant.
Date et heure (réelle ou estimée) de la mort : 01 / 02 / 2023 à 08 h 00 (voir au verso 1)
À défaut (impossibilité à établir), date et heure du constat de décès : / / à h

INFORMATIONS D'ÉTAT CIVIL

COMMUNE DE DÉCÈS : Beruy
Code postal 16121610
NOM : BEROLX
NOM de jeune fille, le cas échéant :
Prénoms : Odette
Date de naissance : 15.03.1933 Sexe : M F
Domicile : 13 Rue de Beruille
62832 Verchin les Bethune

RÉSERVÉ
À LA MAIRIE
Numéros à reproduire au verso

N° d'acte	N° d'ordre du décès

INFORMATIONS FUNÉRAIRES

Obstacle médico-légal (voir au verso 2) : oui non
Même en ce cas, renseigner au mieux l'ensemble du certificat de décès.
Obligation de mise en bière immédiate (voir au verso 5) :
- dans un cercueil hermétique : oui non
- dans un cercueil simple : oui non
Obstacle aux soins de conservation (voir au verso 5) : oui non
Obstacle au don du corps à la science (voir au verso 5) : oui non
Recherche de la cause du décès demandée (ou demande en cours) par prélèvement, examen ou autopsie médicale (voir au verso 3) : oui non
Si transport de corps nécessaire, délai de (voir au verso 3) : 48 h 72 h
Présence identifiée, au moment du décès, d'une prothèse fonctionnant au moyen d'une pile (voir au verso 4) : oui non
Si prothèse présente, enlèvement de prothèse déjà effectué par le médecin : oui non
SIGNATURE À Beruyenne Hospitalier de
Service de Médecine
Orientation Gériatrie
62408 Béthune Cédex
et cachet obligatoire du médecin

Volet I à conserver par l'opérateur funéraire



Tél : 03 21 68 09 07
156 rue Saint-Pry 62400 BÉTHUNE

DEMANDE INHUMATION

Monsieur Le Maire

Je soussignée Mme DROUET Christine

Demeurant à 89 Bis Avenue Henri Barbusse 95400 Arnouville lès Gonesse

Téléphone / 07.71.62.64.94

Agissant en qualité de Nièce

Sollicite l'autorisation de faire procéder, dans le cadre de la législation en vigueur à l'inhumation de :

Mme DEPOIX Odette

Née CALIN

Née le mercredi 15 mars 1933 à Verquin (62131)

Décédée le 01/02/2023 à heures à l'âge de quatre-vingt-neuf

Lieu du décès : 62660 Beuvry

Concession n°

Carré : /

Division : /

Rang : /

François DEPOIX → 2012

Laurent RABELLE → 1999

Au cimetière de

Vendin Les Bèthune Ancien

~~Qui se déroulera le à heures~~

~~La cérémonie aura lieu à~~

~~Le à heures~~

Mardi 07/02 à 15h → Inhumation
A partir du 03/02/2023 → ouverture

Béthune, le 02/02/2023

Signature

156 rue Saint Pry - 62400 BETHUNE / Tél : 0 321 680 907

Fax : 0 321 564 356 / pf.crespel@alicepro.fr / www.pompesfunebres-crespel.com

SARL au capital de 20 000€ - Gérant Mrs Xavier et Olivier Crespel - Rcs : 448 696 989 00012 - Ape : 930H - TVA : FR 574 486 969 89
Orias : 07 028 714 - Crédit du Nord Béthune / Bque : 30076 / Guichet : 02666 / N° cpte : 69216500200 / Clé : 19

SAS pompes funèbres CRESPEL, au capital de 20 000 euros- 156 rue Saint-Pry-62400 BETHUNE
tél: 0321 680 907, fax: 0321 564 356-mail:crespel@crespelfuneraire.fr, site: www.pompesfunebres-crespel.com
Rcs: 448 696 989 00012-TVA: FR 574 486 969 89-Orias: 07 028 714- Habilitation: 2017.62.0182
Banque Crédit du Nord: FR76 3007 6026 6669 2165 0020 019



Tèl : 03 21 68 09 07
156 rue Saint-Pry 62400 BÉTHUNE

POUVOIR

Je soussignée **Mme DROUET Christine**
domiciliée **89 Bis Avenue Henri Barbusse**
95400 Arnouville lès Gonesse

agissant en qualité de **Nièce** du défunt
et me « portant fort » pour l'ensemble des héritiers, **donne pouvoir**

aux **POMPES FUNEBRES CREPEL 156 rue Saint-Pry 62400 BÉTHUNE**
(habilitation n°2017-62-0182)

afin de :

- me représenter auprès de toutes les autorités, administrations civiles ou religieuses et d'effectuer pour mon compte et en mon nom, toutes les démarches de quelque nature qu'elles soient,
- à faire appel à des sous traitant si nécessaire
- à publier sur notre site internet ou en vitrine les renseignements généraux liés aux obsèques (faire-part, photo...) OUI NON
- payer toutes sommes que nécessitent l'organisation et l'exécution du convoi funéraire de :

Mme, DEPOIX Odette Née CALIN

Née le **15/03/1933**
Décédée le **01/02/2023**

à **Verquin**
à **Beuvry**

J'atteste, d'une part, avoir pris connaissance des conditions générales pour les avoir lu et en avoir reçu une copie. Je m'engage d'autre part, à régler dans son ensemble, la facture des frais funéraires, que ce soit au titre des prestations propres à l'entreprise (cercueil, transport, personnel...) aussi bien que des tiers (messe, taxes,...)

Le 02/02/2023

Signature, "Lu et approuvé"



AUTORISATION DE FERMETURE DE CERCUEIL

Article R.2213-17 du Code Général des Collectivités Territoriales

Au vu du certificat médical de décès :

Vu le certificat établi par : **Carlos FONGNONHOU**
docteur en médecine, constatant le décès de :

Au vu de la décision du parquet :

~~le tribunal judiciaire de~~
~~relative au décès de :~~

Odette, Yolande, Marie, Joseph CALIN

née le : **15 mars 1933**

Veuf(ve) **François, Louis, Pierre DEPOIX**

survenu le ⁽¹⁾ : **01 février 2023** à : **08 heures**

à : **Rue Delbecque, Centre Gauthier à Beuvry (PAS-DE-CALAIS)**

attestant que le décès ne pose pas de problème médico-légal ;
Vu l'article L. 2122-32 du code général des collectivités territoriales;
Vu l'article L. 2223-42 du code général des collectivités territoriales;
Vu l'article R.2213-17 du code général des collectivités territoriales;
Autorise la fermeture du cercueil du défunt ci-dessus désigné.

fait à : **Beuvry (PAS-DE-CALAIS)**

Le : **02 février 2023**

Le Maire

signature et cachet

(1) Date et Heure



Acte de décès n° 97 / 93

Odette, Yolande, Marie, Joseph CALIN

Le premier février deux mille vingt-trois, à huit heures, est décédée Rue Delbecque, Centre Gauthier,-----
Beuvry (PAS-DE-CALAIS), Odette, Yolande, Marie, Joseph CALIN, née à Verquin (PAS-DE-CALAIS), le-----
quinze mars mil neuf cent trente-trois, retraitée, domiciliée à Vendin-lès-Béthune (PAS-DE-CALAIS), 13 rue-----
de Merville, fille de Antoine, Joseph CALIN, et de Estelle, Marie, Joseph WICCART, décédés, veuve de-----
François, Louis, Pierre DEPOIX.-----

Dressé le deux février deux mille vingt-trois à quinze heures cinquante-quatre minutes, sur la déclaration de-----
Audrey DESFACHELLES ÉPOUSE CRESPEL, âgée de 46 ans, employée de Pompes Funèbres, exerçant à-----
Béthune (PAS-DE-CALAIS), 156 rue Saint-Pry qui, lecture faite et invitée à lire l'acte, a signé avec Nous,-----
Karine LEROY NÉE BROUTIN, Adjoint Administratif Principal, Officier de l'Etat-Civil par délégation du-----
Maire..-----

Copie intégrale certifiée conforme
selon le procédé de traitement informatisé

A Beuvry (PAS-DE-CALAIS)

Le 02 février 2023

L'officier d'état civil

Karine Leroy

62	8	4	1
----	---	---	---

COMMUNE d E VENDIN-LEZ-BETHUNE



N° du Plan 876

Concession N° 441

CONCESSION DE TERRAIN

dans le Cimetière Communal

Le Maire de la Commune,

Vu la demande présentée par M R ET MME DEPOIX - CALIN FRANCOIS

et tendant à obtenir une concession de terrain dans le cimetière communal à l'effet d'y fonder la sépulture particulière de MR ET MME DEPOIX (POUR LEUR FILS)

ARRÊTE :

Article 1^{er}. Il est accordé, dans le cimetière communal, au nom du demandeur susvisé et à l'effet d'y fonder la sépulture particulière indiquée, une concession ~~de PERPETUELLE ANNEE~~ à compter du 19/7/99 de DEUX mètres superficiels.

Article 2. Cette concession est accordée à titre de (1) :

- concession nouvelle
- renouvellement de la concession accordée le _____ et expirant le _____
- conversion de la concession accordée le _____ et expirant le _____

Article 3. La concession est accordée moyennant la somme totale de SEPT CENTS FRANCS qui a été versée dans la caisse du Receveur Municipal suivant quittance n° PLG8 du 23/9/99

Article 4. Les droits de timbre et d'enregistrement du présent arrêté demeurent à la charge du titulaire de la concession.

Article 5. Un exemplaire du présent arrêté sera adressé au titulaire de la concession et au Receveur Municipal.

Fait en Mairie, le _____

Le Maire,



[Signature]

MARC TOURSEL.

(1) Rayer les mentions inutiles.

Enregistré à Bethune
 le 8 OCT 1999 19 Folio 98 Case 48-1/6
 Reçu cent soixante six francs
 Le Receveur de l'Enregistrement,
[Signature]

M. CLEMENT Dominique
 Contrôleur des Impôts